Cholet (49) : le faux papa procurait de vrais papiers aux mamans ivoiriennes

19/05/2017 à 20h58

Un Choletais a reconnu au moins treize enfants en Côte d'Ivoire. Une petite entreprise pour que les mères aient un titre de séjour. La famille était trop nombreuse pour ne pas attirer les soupçons. Un couple ivoirien a été interpellé lundi à Cholet (Maine-et-Loire), où il réside.

L'homme et la femme sont tous deux en situation régulière. Mais ils sont soupçonnés d'avoir mis en place un système frauduleux pour permettre à des femmes ivoiriennes d'obtenir un titre de séjour en France. Le stratagème reposait sur la reconnaissance par l'homme, âgé de 55 ans, d'enfants nés en Côte d'Ivoire. Au total, il aurait déclaré être le père de pas moins de treize enfants.

C'est le rapprochement qui a mis la puce à l'oreille du service état civil de la ville de Cholet. Qui a donné l'alerte, raconte le commissaire de police, Salah Belbellaa. […] L'homme ne se trouvait pas en Côte d'Ivoire aux périodes concernées. Le couple aurait agi « *moyennant rémunération. Nous avons réuni un certain nombre d'éléments allant dans ce sens.* »

L'homme et sa compagne, âgée de 39 ans, ont été laissés libre à l'issue de leur garde à vue. Mais l'enquête se poursuit, sur commission rogatoire d'un juge d'Angers. Les femmes ivoiriennes pourraient également être poursuivies pour déclaration frauduleuse à l'administration en vue d'obtenir un avantage indu.

Ouest France